

Paris, 15 mars 2024

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 19 mars 2024, pour un montant de 500.000.000 euros à taux fixe, à échéance le 19 mars 2036.

Le produit net de l'émission sera utilisé pour financer et/ou refinancer, en partie ou en totalité des prêts sociaux éligibles (« Eligible Health Loan Portfolio ») tels que définis dans le SFIL Group Social Note Framework disponible sur le site de l'émetteur.

Un Agent Stabilisateur a été nommé dans les Finals Terms.

Le Prospectus de Base en date du 12 juin 2023 et les suppléments en date du 22 septembre 2023 et du 23 février 2024 relatifs au Programme d'émission d'obligations (Euro Medium Term Note Programme) approuvés par l'Autorité des Marchés Financiers sont disponibles sur le site de l'émetteur (www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr), à l'adresse de son siège social : 112-114, avenue Emile Zola, 75015 Paris, France, et auprès de l'agent payeur désigné dans le Prospectus de Base.

Les Final Terms relatifs à l'émission seront déposés à l'AMF (www.amf-france.org) et seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), à l'adresse du siège social de l'émetteur et auprès de l'agent payeur.